

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2012

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Eglise : restauration extérieure du chœur, de la sacristie, de la nef et du bras nord du transept : approbation du dossier de consultation des entreprises et demandes de subventions

L'évaluation détaillée des travaux s'élève à 127 747.23 € HT (sans les options) et à 183 189.63 € HT (avec les options).

Présentation du plan de financement prévisionnel :

Travaux HT	127 747.23 €
Travaux (options 1 et 2)	55 442.40 €
Honoraires maîtrise d'œuvre et divers	20 618.96 €
Montant de l'opération HT	203 808.59 €
Financement	
Subvention du conseil général de la Mayenne au titre de la restauration des églises en milieu rural (égale à 25% de la dépense HT plafonnée à 100 000.00 €)	25 000.00 €
Subvention parlementaire	12 500.00 €
Fonds propres	166 308.59 €
Financement total	203 808.59 €

Le conseil municipal approuve le dossier de consultation des entreprises dressé par le cabinet Architrav d'Angers ainsi que le plan de financement présenté ci-dessus. Il sollicite les subventions correspondantes.

Renouvellement du photocopieur

Le contrat de l'actuel photocopieur est arrivé à son terme. Le conseil municipal décide d'opter pour la location d'un photocopieur. La société retenue est Copy concept à Changé (53). Coût annuel : 1 023.00 € HT.

Achat de 50 chaises pour la petite salle derrière la mairie

pour un montant de 1 054.87 € TTC. Les chaises actuelles serviront pour la salle communale de loisirs.

Identification des zones humides du territoire du Syndicat Mixte du Pays de Craon : désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant

Le conseil municipal désigne Alain HUNEAULT, représentant titulaire, et Frédéric JOUIN, représentant suppléant pour représenter la commune de Fontaine-Couverte au sein du groupe de suivi local qui sera constitué. Le rôle du groupe de suivi local est de suivre le travail d'inventaire réalisé par le bureau d'études et de l'enrichir par le biais de ses connaissances de terrain. Six groupes en tout seront constitués pour tout le territoire du Pays de Craon.

Le 11 septembre 2012
Le Maire,